



Menthonnex au Temps Présent

Septembre 2014

SOMMAIRE

VIE PRATIQUE

P.2

- Rentrée scolaire

TRAVAUX

P.3

- Renforcement du réseau d'eau potable

VIE ÉCONOMIQUE

P.3-5

- Réouverture du bistrot
- L'agriculture de notre territoire

ENVIRONNEMENT

P.6-7

- 14^{ème} étape sur la Route des Cerisiers
- Pourquoi composter ?

VIE DU VILLAGE

P.8-10

- Fête du village
- Nos jeunes Menthnalis sont actifs
- Julie Bonier, la doyenne du village
- Cousinades de la famille Menthonnex
- Noces de platine pour R. et H. Chovelon

AU TEMPS PASSÉ

P.11

- Le tocsin a sonné
- Le conseil municipal s'offusque

INTÉRESSANT NON ?

P.12

- Le soleil, vous connaissez bien ?

TOURISME ET LOISIRS

P.13-14

- Sur un air d'harmonica
- Des fromages sur un plateau

INFOS PRATIQUES

P.15-16

- L'ABC de la boîte aux lettres
- Elagage, taillage des haies, feux

Le mot du maire

Après une période estivale particulièrement arrosée, la rentrée 2014 s'annonce chargée avec :

- La mise en place de la très controversée réforme des rythmes scolaires, une loi qui semble convenir à peu de monde et dont les conséquences financières risquent d'alourdir encore les dépenses des familles que ce soit en tant qu'usagers ou contribuables locaux, ce qui est inconcevable en ces temps difficiles.
- La mise en œuvre du chantier de construction d'une cantine scolaire en lieu et place de l'ancien Algeco entre l'école et la salle polyvalente. Le marché a été adjudgé en lot unique à l'entreprise 4G d'Allonzier la Caille.
- Le redémarrage du chantier explosif de la Sa Mont-Blanc, le Coteau de Menthonay.
- La poursuite du renouvellement du réseau d'eau potable des Petits Pierres à la Reculaz, projet adjudgé à l'entreprise Mithieux.
- L'aménagement paysager du carrefour des Petits Pierres confié à l'entreprise Hallier.
- Le regoudronnage de la voie communale de Chez les Maitres confié à l'entreprise Colas.
- La poursuite des travaux de sécurisation du Creux des Lanches avec l'entreprise Eurovia.
- Et enfin le démarrage du recalibrage de la RD27 depuis les Petits Pierres avec la sécurisation des intersections avec la route de Groisy et la route des Bornes au Pont de Veyret. Les appels d'offres sont en cours.

Tous ces travaux sont importants pour notre village et nécessitent une coordination avec de nombreux interlocuteurs. Ils nous permettent d'améliorer considérablement nos infrastructures, notre cadre de vie et notre sécurité.

J'en profite pour remercier tous les acteurs qui contribuent à la mise en œuvre de ces projets car le dire c'est bien, le faire c'est mieux !

En vous souhaitant à toutes et à tous une bonne rentrée et une retraite active à ceux qui viennent de la prendre !

Cordialement,
Le Maire, Guy Demolis

« Menthonnex au Temps Présent »

Lettre d'information trimestrielle éditée par la Mairie de Menthonnex-en-Bornes

Rédaction : Guy DEMOLIS – Olivier CHAMOT – Bernard SAILLANT

Emmanuel TISSOT – Louis JACQUEMOUD – Joseph THEUBET – Robert TISSOT

Mise en page : Sandrine BOCHET

Envoyez vos informations à communication@menthonnex-en-bornes.fr

Retrouvez les comptes-rendus
du Conseil Municipal
et les infos communales
sur le site internet du village :

www.menthonnex-en-bornes.fr

Rentrée scolaire

La traditionnelle rentrée scolaire est maintenant chose faite. Ce sont 140 enfants qui ont pris le chemin de l'école, répartis dans 5 classes, de la petite section de maternelle au CE1.

Les différents décrets sur la réforme des rythmes scolaire se concrétisent dès maintenant par de nouveaux horaires et l'école le mercredi matin. Cette organisation du temps scolaire veut répondre à des objectifs pédagogiques. Les apprentissages fondamentaux sont prévus le matin, moment où les enfants sont le plus réceptifs. Ce sont donc 5 matinées par semaine au lieu de 4 afin de disposer de temps d'apprentissage plus réguliers.

Cette réforme n'est pas simple à mettre en place particulièrement pour les communes rurales et nous ne pouvons que regretter une application globale ne tenant pas compte des conditions existantes en matière de transports scolaire notamment. Nous regrettons également le coût de cette réforme qui sera supporté en grande partie par les usagers voire les contribuables locaux.

Cantine et garderie

L'accueil périscolaire, cantine et garderie est davantage qu'un mode de garde ; il est aussi un espace éducatif pour l'enfant, basé sur le respect mutuel et des consignes, l'éducation à l'équilibre alimentaire, la mise en place de conditions favorisant la détente et le bien-être de l'enfant.

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'enfants à midi, la commune a décidé de construire un local spécifique permettant aux enfants de prendre leur repas dans un espace adapté. La construction démarrera prochainement.

Prix cantine et garderie

- Accueil périscolaire : 1,50 € la demi-heure
- Repas et temps périscolaire : 4,70 €
- Protocole d'accueil personnalisé (PAI) (concerne les enfants ayant des allergies alimentaires et pour lesquels les parents fournissent le repas) : 2 €

Salles communales

Comme indiqué lors de notre dernier flash info :

- les **salles communales** sont à réserver auprès de l'adjoint Olivier Chamot (07 60 99 77 15),
- les **tables et bancs** sont quant à eux à réserver auprès du conseiller municipal Emmanuel Tissot (06 81 16 31 31).

Nos différentes salles ainsi que tables et bancs sont très demandés pour les évènements familiaux. Il convient donc de les réserver d'ores et déjà pour la nouvelle année 2014/2015 et ce dès que possible.

Les horaires d'accueil

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- 7h30 - 8h30 : garderie
- 8h40 - 11h40 : enseignement
- 11h40 - 13h40 : repas
- 13h40 - 15h55 : enseignement
- 15h55 - 16h30 : détente et goûter
- 16h30 - 18h30 : garderie

Les temps périscolaires, repas et garderie sont assurés par l'association cantine et garderie dans le cadre d'une convention avec la commune et la communauté de communes. Le goûter est proposé sans surcoût.

Les mercredis :

- 7h30 - 8h30 : garderie
- 8h40 - 11h40 : enseignement
- 11h40 - 12h40 : garderie

Repas

Les repas sont préparés par l'entreprise « Mille et un repas » qui utilise le plus possible les produits régionaux et ceux issus de l'agriculture biologique. Les menus sont affichés à la salle de la cantine et visibles sur le site internet de la commune. La livraison des repas est effectuée en liaison chaude.

Garderie

La réforme des rythmes scolaires permet à la garderie de disposer d'un temps plus important hors du moment du goûter. Dès le 15 septembre, 2 ou 3 ateliers par soir seront proposés aux enfants : aide aux devoirs, anglais par le jeu, contes, initiation à l'harmonica, espace ludique. Ce dernier atelier est basé sur un pack de jeux favorisant l'imagination, l'appropriation de soi, les échanges, la créativité des enfants mais aussi, facilitant les temps calmes. La mise en place de ces ateliers est rendue possible grâce à la participation de bénévoles. Les bonnes volontés sont les bienvenues.

Bernard Saillant

Les associations, clubs et particuliers qui souhaiteraient mettre en place une nouvelle activité de loisir pour cette saison sont les bienvenus et doivent également se faire connaître dès que possible auprès d'Olivier Chamot.

Nous en profitons pour rappeler aux utilisateurs qu'il leur appartient de restituer les salles propres à l'intérieur mais aussi à l'extérieur après chaque utilisation. Les lumières doivent également être éteintes en partant !

Renforcement du réseau principal d'eau potable entre le rond-point des Petits Pierres et le réservoir de La Reculaz

Ces travaux, dans le cadre du schéma directeur d'eau potable de la CCPC*, vont permettre de renforcer et sécuriser les réseaux de distribution et de transport entre les Communes de MENTHONNEX EN BORNES et de VILLY LE BOUVERET.

Ces travaux font suite aux renforcements de réseaux d'eau potable suivants :

Phase 1 : VILLY LE BOUVERET Chef Lieu –

MENTHONNEX EN BORNES Réservoir de Durox

Phase 2 : MENTHONNEX EN BORNES Réservoir de Durox –

Rond-Point des Petits Pierres

Le montant total de cette troisième et dernière phase est de 880 000 € TTC financée par la CCPC* avec des subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil Général de la Haute-Savoie par le biais du SMDEA (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement).

Les travaux ont été confiés, après consultation, au groupement d'entreprise MITHIEUX / GAL TP, sous maîtrise d'œuvre du bureau d'études H.B.I, situé à Metz Tassy.

Le chantier doit démarrer début septembre 2014 pour une durée prévisionnelle de 4 mois (hors intempéries) avec une coupure hivernale à prévoir.

Les travaux comprennent essentiellement :

- La fourniture et la pose en tranchée ouverte de canalisations fonte revêtement intérieur polyuréthane Ø 250 à 150 mm = 1 490 ml (adduction) et en PeHD (Polyéthylène Haute Densité) Ø 63 mm = 450 ml (antennes) ;
- La reprise de soixante branchements particuliers ;
- La robinetterie et accessoires nécessaires ;
- La fourniture et la pose de treize chambres à vannes ;
- La réfection de chaussée et la remise en état des espaces verts ;
- La réfection des chambres à vannes des réservoirs de La Reculaz et Peguin.

C'est l'adjoint en charge de la voirie et des réseaux Serge CHAMOT

qui est chargé du suivi du chantier pour la commune.

En cas de problèmes ou d'interrogations, n'hésitez pas à le contacter au 06 65 47 84 76.

Vous pouvez également voir avec le responsable de la cellule de l'eau de la CCPC*,

Guillaume EUVRARD au 06 38 67 85 50.

VIE ÉCONOMIQUE

Réouverture du bistrot

Le bistrot du Chef-Lieu a rouvert ses portes le 12 juillet 2014 à la satisfaction de la population locale qui apprécie d'avoir à disposition un estaminet, véritable lieu de rencontre et de convivialité, qui contribue au lien social et inter-générationnel du village. C'est en tout cas l'objectif que s'était fixée la municipalité en 1999 et qui avait fait le pari d'investir dans l'acquisition de locaux commerciaux au rez-de-chaussée du Menthonay, afin de favoriser l'installation dans de bonnes conditions d'un commerce de proximité ; ce qui fut réalisé avec succès grâce au dynamisme de Marie-Laure et Hervé Vachoux qui développèrent un véritable commerce multi-services.

Aujourd'hui, c'est Marie-Line Sublet, une autochtone des Margolliets qui relève ce défi en développant, parallèlement au bar, de la restauration, des pizzas sur place ou à emporter et quelques produits du terroir comme le fromage et la charcuterie.

Nous lui adressons tous nos bons vœux de réussite et de prospérité tout en restant attentive au respect des règles de voisinage.

L'agriculture de notre territoire

Vous habitez le Pays de Cruseilles, un territoire rural bénéficiant d'un cadre de vie campagnard situé entre l'agglomération annécienne et le bassin genevois.

L'agriculture, par sa présence et son action, diluée sur l'ensemble des 13 communes, assure de façon induite le maintien d'un territoire ouvert et entretenu.

Quel visage de l'agriculture du territoire ?

L'agriculture sur le pays de Cruseilles, c'est : **80 exploitations agricoles**, souvent organisées en équipes de 2 à 3 personnes, et qui cultivent environ **5 600 hectares** !

La production de lait y est majoritaire avec **60 fermes laitières**, soit environ **2 500 vaches et 2 000 génisses** sur le territoire.



L'arboriculture est également très présente avec **11 exploitations arboricoles**, soit **110 hectares**, qui produisent **des pommes et des poires**.

Certaines exploitations sont diversifiées avec **du maraîchage, des fleurs, du fromage de chèvre, de la viande (bœuf, veau, porc, volailles, agneau), de la viticulture, etc...**

(*Selon les chiffres du recensement agricole de 2010)

Comment sont organisés les agriculteurs de la Communauté de Communes ?

Le système coopératif y est très développé depuis longtemps pour le lait et les fruits.

Le lait est transformé dans les coopératives laitières : ce sont les fruitières du Mont Salève à Cruseilles, des Bornes, de Groisy, de Frangy...

L'arboriculture est également organisée en Coopérative Val'Fruits à Cercier...

Les agriculteurs des trois communautés de communes (Pays de Cruseilles, Fier et Usse et Filière) sont fédérés au sein de l'Association « Agriculteurs Glières Salève Mandallaz » (AGSM) afin de réfléchir ensemble aux perspectives de développement agricole : l'aménagement du territoire, la place de l'agriculture dans les différents projets concernant le territoire, les circuits courts et les formations technico-économiques.

Le territoire de Cruseilles est également doté d'une MFR Agricole (Maison Familiale Rurale), située aux Dronières, qui propose des formations par alternance allant des classes d'orientation (4^{ème} - 3^{ème}), au BAC professionnel et au BTS.

Des produits locaux identifiables par les signes officiels de qualité

De part sa localisation géographique, le pays de Cruseilles permet la production de produits sous signes officiels de qualité.



L'essentiel du lait est transformé en **Reblochon** et une petite partie en fromage d'**Abondance** qui sont 2 AOP laitières (AOP : Appellation d'Origine Protégée).



Le secteur arboricole bénéficie, quant à lui, d'une IGP **Pommes et Poires de Savoie** (IGP : Indication Géographique Protégée).

Où trouver des produits locaux dans le Pays de Cruseilles ?

Les **coopératives** disposent d'un **magasin de vente** sur leur site.

Par ailleurs, l'**ESAT Ferme de Chosal** (Etablissement Social d'Aide par le Travail), spécialisé dans les légumes et les fleurs propose de la vente sur place ou en paniers par abonnement.

Le **magasin de producteurs « Terre Ferme »** situé place de la mairie à Cruseilles propose une large gamme de produits. Il est organisé par 14 producteurs locaux réunis en association.



Aujourd'hui, une nouvelle activité a été greffée par le développement d'un **Drive Fermier**.

Ce concept novateur permet de s'adapter aux modes de consommation actuels. Le principe est simple : une large gamme de produits est disponible en ligne sur le site

Internet **www.drive-fermier.fr/cruseilles**. Vous passez commande avant le mercredi minuit et vous récupérez vos produits le vendredi de 14h à 19h dans un chalet situé à côté de l'Office de Tourisme Alter'Alpa, face aux pompiers (126, route d'Annecy).



Il y a également une somme d'agriculteurs qui pratiquent la vente directe de leurs produits sur leur ferme ou sur les marchés.



Afin de structurer leur démarche, certains d'entre eux ont choisi de se fédérer en adhérant au **réseau national « Bienvenue à la ferme »** organisé au sein de la Chambre d'Agriculture. Pour plus d'informations sur le réseau, vous pouvez consulter le **site Internet www.bienvenue-a-la-ferme.com** ou à contacter **Corinne Lavorel**, animatrice « Bienvenue à la Ferme » à la **Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc** au **06 16 67 58 73** ou par mail **corinne.lavorel@haute-savoie.chambagri.fr**

Le **site Internet www.producteursdesavoie.com** répertorie les producteurs fermiers ainsi que les points de vente (magasins de coopératives, magasins de producteurs). Véritable annuaire en ligne, ce site répond de manière ludique aux trois questions croissantes des consommateurs : Que produit-on dans les deux Savoie ? Qui sont les producteurs des Savoie ? Où peut-on acheter leurs produits ?



Enfin, certains restaurants scolaires du secteur s'approvisionnent en produits agricoles locaux pour élaborer leurs menus. Cette démarche a été initiée grâce à une action du CDDRA (Contrat de Développement Durable de la Région Rhône-Alpes) et accompagnée par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc.

Le maintien d'une agriculture structurée et dynamique présente des enjeux forts pour le territoire. L'activité agricole s'inscrit complètement dans l'économie locale : emplois directs ou indirects, développement durable, entretien des paysages ouverts et attractifs, mise en valeur du terroir par des produits locaux identifiés.

C'est un enjeu de société majeur à l'échelle humaine et un des défis du 21^{ème} siècle.

*Pascal BOUCHET et Pascale THOMASSON,
élus de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc*

Pour plus de renseignements, contactez **Coline BOUIT**, conseillère en charge du territoire des Usse et Bornes à la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
06 48 39 11 60 - coline.bouit@haute-savoie.chambagri.fr



14 ème étape sur la Route des Cerisiers

Notre commune est engagée depuis 5 ans dans le projet du Parc des Jardins de Haute-Savoie qui fédère les 55 communes du territoire des Usses et Bornes. Le site, situé au lac de La Balme de Sillingy, est un parc paysager composé de 55 jardins aménagés par les communes dans le but de promouvoir leur patrimoine. Chaque année, 30 000 visiteurs parcourent les allées du Parc à la découverte des fleurs et végétaux implantés.

Cette belle aventure botanique se poursuit par la plantation d'une collection de cerisiers à fleurs du Japon autour du lac de La Balme, dans le Parc des Jardins, ainsi que dans les 55 communes du territoire. Ces arbres, à la floraison spectaculaire au printemps, offrent un spectacle naturel exceptionnel. L'objectif est de planter 300 espèces différentes, rares voire uniques pour certains, afin d'obtenir le label de collection nationale.

La Route des Cerisiers ainsi créée à travers les communes sera unique en France et dotera notre territoire d'un puissant atout touristique. Cet itinéraire, jalonné de cerisiers à fleurs et reliant Seyssel à Thorens-Glières, permettra de traverser et découvrir l'avant-pays haut-savoyard à pied, à cheval ou à vélo.

Nous avons procédé ce mercredi 7 mai 2014 à la plantation de 3 arbres sur notre commune : Prunus 'Hokusai' à l'Agospace, Prunus 'Daikoku' au Cimetière et Prunus 'Kanzan' à la Croix des Bornes.

Nous attendons le printemps 2015 avec impatience !

Olivier Chamot



Prunus 'Hokusai'
Crédit photo CCFU



Prunus 'Daikoku'
Crédit photo CCFU



Prunus 'Kanzan'
Crédit photo CCFU

Notre maire Guy DEMOLIS, François DAVIET président de la Communauté de Communes Fier et Usses et initiateur du projet, Valérie DESHAIRES animatrice Nature-Environnement à la Communauté de Communes Fier et Usses, Olivier CHAMOT maire-adjoint, Bernard SAILLANT maire-adjoint, Jocelyne BORNE conseillère municipale étaient présents lors de cette opération de plantation.



Pourquoi composter ?

- Au lieu d'être transportés et incinérés, les déchets transformés en compost permettent de produire un excellent terreau.
- Le compostage des déchets du jardin et de la cuisine permet de recycler naturellement les matières nutritives et le carbone contenus dans les déchets organiques.
- Le compost permet de réduire sa consommation d'engrais chimiques,

Quelques conseils tirés de la brochure "Composter c'est facile !"

(à télécharger sur le site de la CCPC : <http://www.ccpaysdecruseilles.org>)

Plus les apports sont variés, meilleur sera le compost !

- Il faut varier la nature des déchets et les mélanger le mieux possible les uns avec les autres.
 - ◆ Déversez vos déchets organiques après les avoir fragmentés en petits morceaux.
 - ◆ Apportez la moitié du volume en matières brunes/sèches.
 - ◆ Mélangez avec une fourche pour obtenir un tas aéré.
- Ne tassez pas les différentes couches de déchets, cela empêcherait la circulation de l'air.
- Fermez le composteur avec son couvercle. Celui-ci permet de conserver la chaleur (environ 45°C), favorable à la biodégradation.
- Si cette opération est reproduite à chaque versement, vous n'aurez pas besoin d'intervenir souvent pour le brasser, les micro-organismes et les insectes décomposeurs interviendront plus rapidement, plus efficacement.



Des réponses à vos questions



- diminuer de 25 % la quantité d'ordures ménagères produite par un ménage,
- réduire le coût de la collecte et d'élimination à la charge de la collectivité.
- Et pour le jardinier, il permet de faire des économies sur l'achat des produits fertilisants.

- Faites sécher un jour ou deux les tontes de gazon avant de les introduire dans le composteur. Il est judicieux de les mélanger avec les feuilles d'automne (30% d'herbe fraîche maximum).

- Concernant les déchets de cuisine, je peux mettre les épluchures de fruits et légumes (y compris des agrumes), les restes de légumes cuits, le marc de café, les coquilles d'oeufs (préalablement broyées), les plantes et fleurs fanées (en petits bouts de 10 cm).

- En petites quantités : Les restes de pain, l'essuie tout, les boîtes à oeufs en carton fragmentés, le papier journal (imprimé noir

et blanc).

En cas de doute, mettez les déchets dans la poubelle d'ordures ménagères.

Un doute... une question ?

Contactez l'éco-ambassadrice, Services Déchets
au 04 50 08 16 16

ou par mail : v.deshaires@ccpaysdecruseilles.org

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles met à votre disposition des composteurs de 325 litres au prix de 20 € !
Vous pouvez contacter la CCPC au 04 50 08 16 16 afin de réserver le vôtre et connaître les modalités de retrait.



Fête du village

Le week-end des 9 et 10 août a été riche en festivité dans la commune. Le coup d'envoi de la fête était donné Samedi avec le traditionnel bal.

Dimanche, après la Messe de la Saint Laurent, le repas de midi à la salle des fêtes a réuni bon nombre d'anciens de la commune et du secteur du plateau des Bornes. Ce rendez-vous est toujours prisé, puisqu'il permet de se retrouver pour l'occasion.

Cette année, la fête au village se déroulait sous le thème de la féria, en effet une démonstration de rodéo faite par des professionnels a réjoui un large public. Parmi de nombreuses activités (manège, stand à bonbons etc.), les enfants les plus téméraires pouvaient s'adonner à la pratique du taureau mécanique et ainsi imiter leurs aînés.



Cette fête ainsi que les bals de samedi et dimanche ont été organisés par les jeunes du village qui se sont investis pour sa réussite.

La journée a tenu toute ses promesses.

Emmanuel Tissot

Nos jeunes Menthnalis sont actifs !

L'air vivifiant du plateau des Bornes rend nos jeunes tout particulièrement dynamiques ! Que ce soit au travers d'un sport, d'une activité artistique ou de toute autre passion, rien ne les arrête. Nous retrouverons ceux d'entre eux qui le souhaitent, au fil des pages de nos bulletins municipaux. Qu'ils n'hésitent donc pas à partager leur passion avec nos lecteurs (contacter Olivier Chamot à la Mairie). Sans aucun doute, ils pourront ainsi créer de nouvelles vocations chez leurs conscrits ! C'est également pour les lecteurs, l'occasion de redécouvrir toutes les activités que nous permettent notre village et notre région...



Photo C.Rosset

Matthias Rosset, 14 ans, pose ici fièrement avec son grand-père et sa dernière prise au Lac des Dronières ; une truite de 67 cm et 3,400 kg.

Passionné de pêche depuis son plus jeune âge, Matthias a tout appris de son grand-père. Il pratique son sport favori au Lac des Dronières où il a son permis de pêche à l'année ainsi qu'en rivières. L'occasion pour lui de se détendre en famille, avec ses copains ou seul. Le casse-croûte en main, il part au petit matin et installe son matériel avec les autres pêcheurs. Impossible pour nous par contre d'en savoir plus sur ses secrets pour faire de telles prises hormis une grande patience et du silence !

La truite en tout cas était délicieuse paraît-il !

Olivier Chamot

Pour mémoire, vous trouverez sur le site des Dronières :

Parcours de Santé de 2,5 km, parc animalier, une aire de pique-nique, jeux pour les jeunes enfants, Parc Aventure, Pêche (Permis de pêche à la journée ou à l'année, voir le site de la Mairie de Cruseilles), Bi-cross ainsi que bien sûr la Piscine des Dronières.

Julie Bonier, la doyenne du village

Nous arrivons chez Julie, nous nous mettons à table autour d'un verre en lui demandant quel effet cela lui fait d'être la doyenne de Menthonnex ?

- " Oh rien du tout, je n'ai pas vu le temps passer. "

Julie est née le 04 Juin 1919 à Arbusigny au lieu-dit "Chez Boget". Ses parents, agriculteurs, Mr Duret (blessé à la guerre de 1914) natif de Menthonnex et Mme Vachoux d'Arbusigny eurent cinq enfants dont une fille prénommée Julie. Elle alla à l'école au lieu-dit "le Verney" à Arbusigny.

- " Pour aller à l'école, on mettait de la paille dans nos sabots pour ne pas avoir froid aux pieds. Notre jour de congé était le Jeudi. "

- " Julie, étiez-vous bonne élève à l'école ? "

- " Ça allait, mais j'étais souvent punie ! "

- " Ah bon ! Pour quelle raison ? "

- " Vous n'avez pas besoin d'y savoir ! "

Etant jeune, Julie allait souvent vendanger à Coligny en Suisse pour gagner un peu d'argent. Elle allait aussi régulièrement à pied ramasser des framboises au Salève.

Pendant la guerre 1939-1945, deux de ses frères ont été fait prisonniers. Elle a tenu la ferme seule avec sa mère. " Les voisins se moquaient de moi car je semais le blé avec la main gauche... Malgré ça, la récolte a été vraiment belle ! "

Puis Julie rencontra Joseph. Ils se marièrent en 1948 et elle alla habiter "Chez Bonier" dans la ferme paternelle où Joseph était à la fois agriculteur, menuisier, charpentier, cordonnier et tisserand.

- " On avait quelques vaches ! La vie était plus dure qu'aujourd'hui, on travaillait beaucoup. Les gens n'avaient rien, mais ils étaient heureux comme ça. Quand la batteuse venait, tout le monde venait s'aider, on rigolait pendant les repas. "

- " Parlez-nous encore de la vie de tous les jours. "

- " On labourait les champs avec des boeufs, on lavait le linge au bassin qui comprenait deux parties : un côté pour laver et



un côté pour rincer. Pour le linge blanc, on le faisait bouillir dans une grosse lessiveuse avec des cendres pour qu'il devienne bien blanc. On tuait le cochon, il fallait mettre la viande au saloir pour la conserver, il n'y avait pas de congélateur. On faisait notre beurre nous-même que l'on conservait au "fredi" (petite ouverture au nord de la maison souvent fermée par une grille permettant de tenir la pièce fraîche). Quand il neigeait beaucoup en hiver, le pire c'était d'aller dehors aux toilettes et de traverser dans la neige par tous les temps et toutes les températures ! " Oh la la ! Quel commerce ! Je ne comprends pas comment on a fait ça ! "

- " Parlez-nous encore de la vie à Menthonnex. "

- " A l'époque au Chef-Lieu, il y avait deux stations essence et l'épicerie boulangerie café "Chez Lachat". Il y avait deux écoles : une pour les filles et une pour les garçons. "

- " Il y avait aussi la Kermesse dont la spécialité était les escargots que les enfants allaient ramasser au Salève avec le Curé de l'époque Mr Gay. Les gens venaient de partout, j'allais vendre les billets de tombola à pied jusqu'à Groisy. "

A l'époque, à Menthonnex, il y avait peu de voitures. La première appartenait à Monsieur Lachat, Maire de Menthonnex.

- " Une dernière question Julie, parlez-vous encore beaucoup Patois ? "

- " Ben je voudrais bien, mais tous ceux qui viennent me voir, ne le parlent pas, eux, le patois ! "

Nous quittons Julie en la remerciant et en ayant l'impression d'avoir remonté le temps durant une petite heure dans une époque qui nous paraît si lointaine mais qui finalement est celle de nos parents ou grands-parents...

Emmanuel Tissot



Julie devant la maison, vers Lachat

Photo mystère



Comment s'appelle cet "objet"
et à quoi servait-il ?

Faites parvenir vos réponses au
secrétariat de mairie ou par mail à
webmaster@menthonnex-en-bornes.fr

Réponse dans le prochain flash infos.

Photo mystère du précédent Flash Infos

Il s'agissait du texte gravé sur la croix à côté de
l'église, au niveau du terrain de jeux.

L'heureux gagnant a reçu un bon cadeau offert par
le Fournil de menthonay.

ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX

Cousinades de la famille Menthonnex



« Cousinades de la famille Menthonnex, Juin 2014 »
Crédit photo « Studio Bonicki » La Roche sur Foron

Près d'une centaine de membres de la famille Menthonnex venue des quatre coins de France, particulièrement de la région grenobloise et de Suisse voisine, se sont retrouvés le dimanche de Pentecôte 2014 à Menthonnex en Bornes, commune d'origine de leur famille. Le maire, son conseil municipal ainsi que la paroisse se sont associés à cette sympathique manifestation en organisant une cérémonie oecuménique en l'église Saint Laurent puis le vin d'honneur avec un excellent produit de la vigne d'un viticulteur de la famille Menthonnex située à Bursin dans la Canton de Vaud. Les convives se sont ensuite retrouvés à l'Auberge des Bornes autour d'un excellent barbecue. Rendez-vous a été pris pour la 9^{ème} rencontre en 2018.

Olivier Chamot

Noces de Platine pour Renée et Henri Chovelon

Extraordinaire et rare : Renée 92 ans et Henri 90 ans en pleine forme tous les deux viennent de fêter à Menthonnex en Bornes leur noces de platine c'est-à-dire 70 ans de mariage.

Renée Bochet est originaire de Menthonnex, hameau de chez Péguin. Henri est originaire de Marseille où avec Renée ils ont élevé leur famille de 4 enfants.

Maintenant Henri et Renée ont rénové la ferme familiale à Menthonnex au lieu-dit la caserne qui devient de plus en plus la résidence principale en période estivale pour toute la famille qui ne cesse de s'agrandir avec bientôt six arrière-petits-enfants.

Après la cérémonie religieuse les époux, pour sceller ces noces de platine sont passés par la mairie devant le maire Guy Démolis et l'ancien maire Sylvain Duret. Famille et amis, le maire et l'ancien maire se sont ensuite rendus à l'Auberge des Bornes pour un succulent repas et beaucoup d'émotion puisque autrefois c'était le berceau de la famille Bochet.



Renée et Henri Chovelon
(Photo Louis Jacquemoud)

1er août 2014 : le tocsin a de nouveau sonné à Menthonnex en Bornes

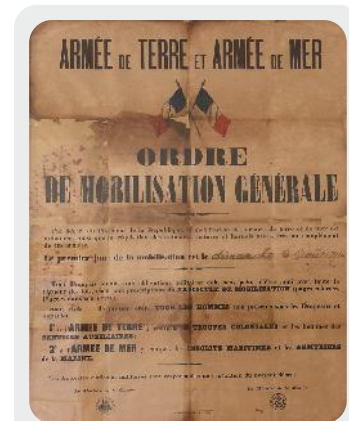
Le 1er août 1914, les communes procèdent à l'affichage de l'ordre de mobilisation qui a été télégraphié depuis Paris aux préfetures. Les autorités locales assurent la diffusion de la nouvelle, reçue avec stupeur. Le tocsin permet d'alerter des populations dispersées dans les champs en pleine période de moisson. Après avoir pris connaissance de l'ordre de mobilisation, tous les hommes de 20 à 38 ans déclarés « bon pour le service » par le conseil de révision rentrent chez eux pour consulter leur livret militaire, qui donne les indications à suivre en cas de mobilisation et notamment le lieu de regroupement de leurs régiments. La mobilisation est effective dès le lendemain, mais les départs sont échelonnés afin d'éviter l'encombrement des routes et des voies de chemin de fer.

Ainsi, le 1er août 2014, nous commémorons à Menthonnex-en-Bornes cet évènement tragique en faisant de nouveau sonner le tocsin en notre église et nous souvenons des 83 mobilisés du village. 42 sont morts et tous les rescapés ont été blessés. Ceci, sans compter les souffrances endurées par le reste de la population restée au village. Cette année 2014 riche en commémorations nous permet de nous souvenir, d'exprimer notre immense gratitude et de faire connaître aux jeunes générations le prix de notre liberté d'aujourd'hui.

Olivier Chamot



Un poilu haut-savoyard
(Photo O.Chamot)



Affiche de la mobilisation
retrouvée dans les greniers
de la famille Richard

1er août 2014 : 100 ans après la mobilisation générale de la première guerre mondiale, le tocsin a de nouveau sonné à Menthonnex en Bornes.

Éducation en 1937 : Le Conseil Municipal s'offusque !

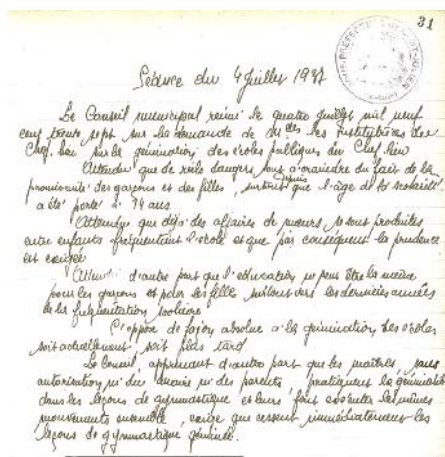
Lors de la séance du Conseil du 4 juillet 1937, sous la présidence du Maire Lachat et en présence des institutrices du Chef-Lieu de Menthonnex-en-Bornes, il est question d'éducation...

A cette époque, il est question de gémiation donc du regroupement des écoles de filles et de garçons mais également de la scolarité jusqu'à 14 ans. Ceci n'est pas sans causer quelques tracas...

" Le Conseil Municipal réuni le 4 juillet 1937 sur la demande de Mlles les Institutrices du Chef-Lieu, sur la gémiation des écoles publiques du Chef-Lieu.

Attendu que de réels dangers sont à craindre du fait de la promiscuité des garçons et des filles, surtout depuis que l'âge de la scolarité a été portée à 14 ans.

Attendu que déjà des affaires de mœurs se sont produites



entre enfants fréquentant l'école et que par conséquent la prudence est exigée.

Attendu d'autre part que l'éducation ne peut-être la même pour les garçons et pour les filles, surtout vers les dernières années de la fréquentation scolaire.

S'oppose de façon absolue à la gémiation des écoles, soit actuellement, soit plus tard

Le Conseil apprenant d'autre part que les maîtres, sans autorisation ni du Maire ni des parents pratiquent la gémiation

dans les leçons de gymnastique et leur font exécuter les mêmes mouvements ensemble, exige que cessent immédiatement les leçons de gymnastique gémifiée."

Autres temps, autres mœurs, il y a 80 ans à Menthonnex. Nos jeunes apprécieront :-)

Le Soleil, vous connaissez bien ?

Bien qu'on ne le voie pas tous les jours, le soleil fait partie de notre vie quotidienne au même titre que notre entourage le plus proche. Ils nous est tellement familier qu'on en oublie parfois qu'il existe, sauf peut-être lorsqu'il fait trop chaud ou trop froid, trop sombre ou trop clair.

Je vous propose de lui consacrer quelques minutes hors du cadre météorologique afin de rafraîchir vos connaissances sous forme de quiz. Je suis persuadé que vous ne regretterez pas votre curiosité !

1. En principe, il devrait y avoir autant d'heures d'ensoleillement au printemps qu'en été, et pourtant, c'est en été qu'il y en a un peu plus. Pourquoi ?

2. Notre Soleil est une étoile et notre Terre est une planète. Quelle différence y a-t-il entre une étoile et une planète ?

3. La Terre tourne annuellement autour du Soleil en décrivant une ellipse et non un cercle. La distance Terre/Soleil peut varier de cinq millions de kilomètres.

a) A quelle saison la Terre est-elle la plus proche du Soleil ?

b) A quelle saison la Terre est-elle la plus éloignée ?

4a. A l'horizon, le Soleil se lève-t-il ... lorsqu'on le voit se lever ?

4b. Disparaît-il de l'horizon... lorsqu'on le voit disparaître ?

5. Dans quelques milliers d'années (le temps passe si vite !), nos lointains descendants pourront-ils encore voir une éclipse de Soleil totale ?

6. Combien de temps, approximativement, la chaleur solaire que vous ressentez sur votre corps a-t-elle mis pour arriver jusqu'à vous ?



Eclipse de soleil

© Luc Viatour sur <http://commons.wikimedia.org/>

Réponses :

1. Parce que l'été compte un jour de plus que le printemps ! C'est l'unique raison.

2. Semblable à une énorme centrale thermonucléaire, une étoile produit de l'énergie en son centre contrairement à une planète. Celle-ci réfléchit la lumière, alors qu'une étoile en émet. On dit qu'elle brille.

3. a) En hiver b) En été.

On remarque donc que la variation de la distance Terre/Lune n'a aucune influence sur la température terrestre, tant la différence de distance est faible.

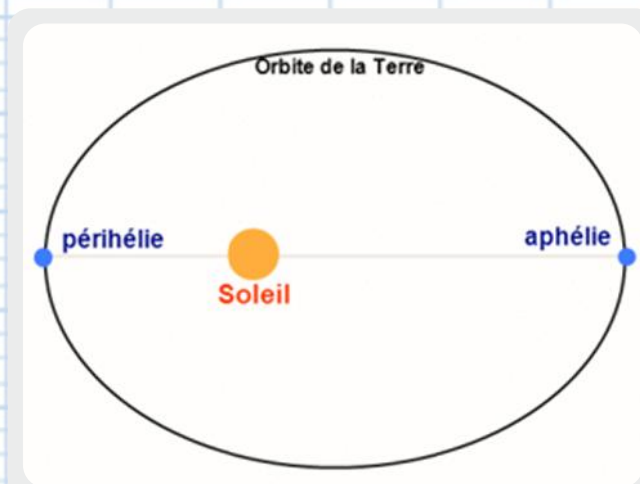


Schéma simplifié de la rotation de la Terre autour du Soleil
sur <http://commons.wikimedia.org/>

4. En vertu de la réfraction atmosphérique, les rayons du Soleil sont déviés. Ainsi, lorsqu'on verra le Soleil se lever, il ne se lèvera réellement que quatre minutes plus tard, et lorsqu'on le verra se coucher, il aura disparu physiquement depuis quatre minutes !

5. Non ! Actuellement lors d'une éclipse de Soleil, le disque lunaire recouvre exactement celui du Soleil. Chaque année pourtant, la Lune s'éloigne de la Terre de 4 cm. Dans quelques milliers d'années, le disque lunaire n'arrivera plus à cacher le Soleil.

6. Huit minutes et demie. La distance Terre/Soleil étant de 150 millions de km, c'est le temps que mettra la lumière pour parvenir jusqu'à nous à raison de 300 000 km/s.

Joseph Theubet

Sources bibliographiques :

P. Causeret et L. Sarrazin, Les saisons et les mouvements de la Terre. Editions Belin, 2001

D. Savoie, Cosmographie. Comprendre les mouvements de Soleil, de la Lune et des planètes. Editions Belin (Pour la Science), Paris, 2006

Sur un air d'harmonica

Depuis peu, un groupe de passionnés d'harmonica se retrouve tous les vendredis soir pour s'initier à cet instrument insolite.

Gilbert DAVIAUD d'Arbusigny, qui anime ces moments, se fait un plaisir de partager son savoir-faire.

Les participants remercient Guy DEMOLIS et son conseil municipal pour la disponibilité de la salle le vendredi soir.

Robert Tissot



Soirée conviviale autour d'une fondue savoyarde dans la salle de la mairie, pour clôturer l'année 2013

Agenda loisirs



**Concert du Choeur des Bornes
le 20 septembre à 20h45
dans l'église de Menthonnex**

Le Choeur des Bornes est heureux de vous informer de son prochain concert prévu dans les Bornes.

Contrairement à une première information qui mentionnait Le Sappey comme lieu, le concert du 20 septembre aura lieu dans l'église de MENTHONNEX-EN-BORNES à 20h45.

Nous recevons la chorale de Charmey – L'Echo des Alpes – village suisse du canton de Fribourg qui nous avait reçu en 2013.

La rencontre amicale entre les deux choeurs promet un moment musical chaleureux.

A noter également que ce week-end chantant se continuera par la participation des 2 choeurs à l'animation de la messe de Cruseilles le 21 à 10h30, un verre de l'amitié sera servi à la sortie de l'office.

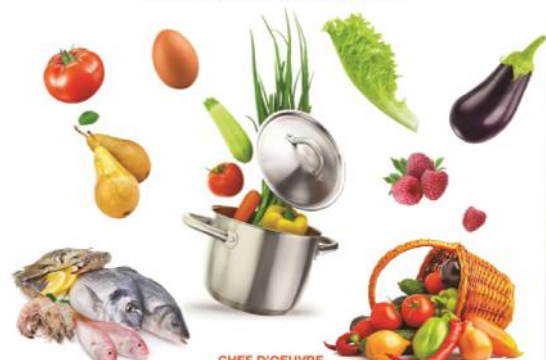
Nous ferons découvrir à nos invités notre région avec entre autre la Maison du Salève qui décrit bien notre patrimoine et Annecy.

**Cours de cuisine gratuit
environ un samedi matin / mois**

Le 27 SEPT. 2014
A partir de 10h30
Atelier Culinaire
« Risotto aux légumes et champignons »

ATELIER GRATUIT ANIMÉ PAR ANTHONY LABOUBÉ
à la salle des fêtes de Menthonnex en Bornes

SUR INSCRIPTION AUPRES DE CHEF D'OEUVRE
Tel. 04 50 32 08 76 — 06 27 79 12 41
ou contact@chef-doeuvre.fr



CHEF D'OEUVRE
1012 Route de la rippaz - 74350 Menthonnex en Bornes
Tel. +33 4 50 32 08 76 - www.chef-doeuvre.fr

Consultez le site internet de la commune pour les nouvelles dates qui seront indiquées au fur et à mesure.

Agenda loisirs

Mont Salève en Marche
Dimanche 07 septembre 2014

à l'alpage de Chavanne
 (Commune d'Archamps, au sud de la Croisette)

"Mont Salève en marche" est l'occasion de découvrir des itinéraires de randonnées au départ des villages dans le cadre de marches populaires le matin. Tous les marcheurs convergent vers un point de ralliement au sommet du Salève où les attendent, dans une ambiance festive, les producteurs locaux pour un pique-nique terroir. Des associations et partenaires du SMS proposent des animations et des activités pour faire découvrir le Salève et sensibiliser à son respect.

Créé en 1994 le Syndicat Mixte du Salève fête donc cette année son vingtième anniversaire. Nous vous invitons à le célébrer avec nous !

Ce sera l'occasion de signer avec Christian Monteil, président du Conseil général de la Haute-Savoie, le contrat territorial Espace Naturel Sensible du Salève.

Animations de 09h00 à 17h00 :

- Nombreux exposants (office de tourisme, secours en montagne du Salève, la Chanterelle et de nombreux autres)
- Inauguration de l'exposition: "Au Salève il y a..."
- Marché des producteurs locaux
- Bureau de la Montagne du Salève: balades avec les ânes, initiation à la marche nordique, VTT, découverte des plantes culinaires, tyrolienne, "Sur les traces de David Crockett..."
- Animations de la Maison du Salève: "

MONT SALEVE EN MARCHÉ DIMANCHE 07 SEPTEMBRE 2014 ALPAGE DE CHAVANNE - SALEVE

- Randonnées pédestres et VTT accompagnées



- Exposants
- Producteurs locaux

- Animations de 10h à 17h

Initiation marche nordique et VTT, balades avec les ânes, animation en fil...

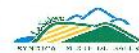
- 'Aventure au Salève'

"Deviens un vrai berger en relevant défis sportifs et énigmes au cours d'une balade" Départ 9h30, parking de la Croisette. A partir de 6 ans.



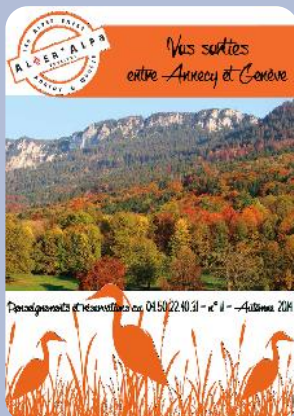
Organisé par le Syndicat Mixte du Salève
 Programme détaillé:
www.syndicat-mixte-du-saleve.com
 Tel: 04.50.95.28.42

la Maison du Salève
 Tourisme et Loisirs



- "Deviens un vrai berger en relevant défis sportifs et énigmes au cours d'une balade sur le Salève" départ à 9h30 du parking de la Croisette, à partir de 6 ans.
- "Tipi à lire" un lieu de rencontre pour lire des histoires sur la nature.
- Exposition de sonnailles
- Groupe de chants folkloriques

**A retrouver sur le site internet
 du Syndicat Mixte du Salève
<http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr/>**



**Profitez de l'été indien pour vivre des expériences
 dans votre région à travers ce panel d'activités !**

**Disponible en mairie
 et sur www.menthonnex-en-bornes.fr**

Des fromages sur un plateau !

Le dimanche 26 octobre
à partir de 14h15

à la salle polyvalente de Menthonnex en Bornes

Monsieur Roland Excoffier d'Arbusigny
nous présentera son livre

« Des Fromages sur un Plateau »

Il s'agit d'un historique très détaillé des Fruitières des Bornes... Un siècle de valorisation du lait sur la zone que couvre actuellement la coopérative "Les Fruitières des Bornes" soit Arbusigny, Menthonnex en Bornes, Le Chaumet Evires, voire un peu au-delà, sur Pers-Jussy et Le Sappey !

Auprès des principaux acteurs, Roland Excoffier a tâché de recueillir la mémoire vivante de ce siècle de coopération, aidé de quelques pièces d'archives et de collaborations amicales...

Vous trouverez dans les deux documents annexes*, d'avantage de détails sur le livre, son sommaire ainsi qu'un édito de l'auteur.

Voici quelques-uns des nombreux thèmes abordés dans le livre :

les anciennes fruitières de-ci, de-là et de chez nous ; les fruitières écoles ; un siècle de coopération ; la vente du lait, comment ça marchait, ; le lait au jour le jour, le carnet de fruitière, les registres, la paie ; les fabrications : Emmental, beurre, tomme ; les outils et installations ; les présidents et fromagers successifs, les années 78 – 81 ; du GIE à l'Union des Coopératives ; le bio c'est nouveau ; vers une fusion des trois coopératives ; tuer le cochon, un quart de siècle d'emmental "qualité Germain", etc.



TRAVAIL ET VALORISATION
DU LAIT EN COOPÉRATIVE...

UNE UTOPIE
CENTENAIRE



Roland EXCOFFIER 2011 - 2012



* Documents disponibles sur www.menthonnex-en-bornes.fr.

Venez nombreux
à cette après-midi de présentation

INFOS PRATIQUES

L'ABC de la boîte aux lettres

Nous vous rappelons que votre boîte aux lettres doit se situer en bordure de route, et au même niveau que celle-ci, à l'adresse indiquée et à un niveau accessible aux véhicules automobiles (Arrêté interministériel n° 1802 du 29 juin 1979).

Trop nombreuses sont encore les boîtes aux lettres de notre village qui se trouvent éloignées de la route forçant ainsi nos facteurs ou livreurs à venir jusqu'à elles et à perdre ainsi énormément de temps dans leurs tournées. Ceci retarde le courrier et est source de nombreuses erreurs dans la distribution. Nous vous demandons donc de vous conformer à la réglementation au plus vite.



LA POSTE

Egalement votre boîte aux lettres doit comporter un porte-étiquettes sur lequel les noms et prénoms de tous les habitants recevant du courrier sont inscrits.

Une boîte aux lettres qui n'est pas en bordure de route et les noms des habitants qui ne sont pas tous inscrits = c'est aussi votre propre courrier qui peut ne pas vous parvenir !

Il est de notre intérêt à tous que le courrier soit distribué rapidement et sans erreur...

Élagage, taillage des haies, feux

Pour des raisons de sécurité il incombe aux propriétaires de haies de les tailler. Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies publiques doivent être coupés, y compris les plantes rares...

Egalement, le long des routes, on ne peut avoir d'arbres qu'à une distance :

- De 2 mètres en bordure des routes pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur.
- De 0,5 mètre pour les autres plantations.
- Aux carrefours des routes, la hauteur des haies ne peut pas excéder 1 mètre au-dessus de l'axe des chaussées sur une longueur de 50 mètres comptée de part et d'autre du centre des carrefours.

En cas de danger, la municipalité peut prescrire toute mesure de sûreté exigée par les circonstances.

Pour rappel, les déchets verts (taille de haie ou tonte de pelouse par exemple) seront compostés ou emmenés à la déchetterie de Cruseilles. Une entreprise peut également être contactée pour un broyage.

RAPPEL

Soyez informés directement des informations importantes concernant notre commune en vous rendant régulièrement sur notre site internet www.menthonnex-en-bornes.fr.

Vous pouvez également inscrire votre adresse email sur le site afin de recevoir automatiquement les derniers articles ajoutés ou urgent (fermeture de la mairie, informations, alertes, etc.).

N.B. : suite au vandalisme des vitres et vitraux de l'église, une entreprise spécialisée, les Miroiteries de Savoie, est intervenue pour réparer les dégâts.

Coût 7 047 €

Un budget n'étant pas indéfiniment extensible, c'est autant de travaux et projets qui ne se réaliseront pas.

A bon entendeur salut.

ETAT CIVIL

Naissances



- 9 juin 2014 Sacha PERRETON MEIFREYD
- 29 juin 2014 Morgane DENAT
- 15 juillet 2014 Thibaut RIUZ

Mariages



- 9 juin 2014 Nathalie JEAN & Didier GURTNER
- 19 juillet 2014 Delphine DAVID & Sébastien PACCARD
- 23 août 2014 Coralie GERNEZ & David BERTHET
- 30 août 2014 Patricia CHAFFARD & Cédric VINDRET

Décès

- 2 juin 2014 Marielle CANA 14 ans
- 19 juillet 2014 Jean GAL 81 ans

MAIRIE

Secrétariat de mairie :
Martine Brand



Ouvert au public
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

☎ 04 50 68 41 68 - Fax : 04 50 68 27 35

✉ accueil@menthonnex-en-bornes.fr

🌐 www.menthonnex-en-bornes.fr

LE MAIRE

Guy Démolis ☎ 06 68 39 12 73

Est en principe disponible en mairie
tous les matins, du lundi au samedi
(de préférence sur rdv).

LES ADJOINTS

Bernard Saillant ☎ 06 62 71 40 31
Ecole, cantine, garderie

Sébastien Paccard ☎ 06 74 89 28 39
Urbanisme et assainissement

Serge Chamot ☎ 06 65 47 84 76
Voirie, réseaux, déneigement

Olivier Chamot ☎ 07 60 99 77 15
Gestion du patrimoine et
des bâtiments communaux